

La présente politique a pour objectif de définir les dispositions de Claresco Finance en matière de durabilité applicables à l'ensemble des portefeuilles (fonds ou mandats) conformément à l'article 3 de la réglementation SFDR (transparence des politiques relatives aux risques en matière de durabilité).

## 1. Contexte :

Conformément à l'article 3 du règlement (EU) 2019/2088 (« Disclosures » ou « SFDR »), les acteurs des marchés financiers publient sur leur site internet des informations concernant leurs politiques relatives à l'intégration des risques en matière de durabilité dans leur processus de prise de décision en matière d'investissement, en incluant pour les acteurs français, les risques associés au changement climatique ainsi que sur les risques liés à la biodiversité.

## 2. Définitions

### **RISQUE DE DURABILITE**

Un **risque en matière de durabilité** est un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

Les risques en matière de durabilité peuvent représenter un risque en soi ou avoir un impact sur d'autres risques et peuvent contribuer de manière significative à des risques tels que le risque de marché, le risque opérationnel, le risque de liquidité ou le risque de contrepartie.

Les risques en matière de durabilité peuvent avoir un impact sur les rendements à long terme ajustés selon le risque.

### **RISQUE ENVIRONNEMENTAUX**

Risques de transition, qui résultent des ajustements effectués en vue d'une transition : exposition aux évolutions induites par la transition écologique, notamment les objectifs environnementaux définis par le règlement Taxonomie<sup>1</sup>, en particulier lorsque ceux-ci sont mal anticipés ou interviennent brutalement. Ces risques sont liés par exemple à :

- une dépréciation des actifs, faisant suite à des évolutions réglementaires qui viendraient pénaliser, voire interdire, certaines activités jugées trop émettrices en gaz à effets de serre (GES);
- des pertes faisant suite à la fin de certaines activités financées jugées trop polluantes ou émettrices de GES ;

### **RISQUE SOCIAL**

Le risque social concerne l'analyse de la relation de l'entreprise avec ses parties prenantes : employés, clients, fournisseurs, société civile. Il inclut notamment la protection des salariés en matière de santé et de sécurité, la lutte contre les discriminations, leur bien-être, le respect des droits humains au sein de la chaîne d'approvisionnement ou encore l'approche philanthropique de l'entreprise, ses relations avec les communautés locales, la satisfaction client...

## **RISQUE DE GOUVERNANCE**

Le risque de gouvernance englobe aussi bien la compétence de l'équipe dirigeante de l'entreprise, la structure du schéma de rémunération du directeur général ou sa légitimité, que l'existence de contre-pouvoirs. L'évaluation de ce dernier point passe par l'analyse de la composition des conseils d'administration, l'adéquation des profils des administrateurs avec les besoins de l'entreprise, leur indépendance, le respect des actionnaires minoritaires, l'éthique des affaires ou encore l'engagement de l'entreprise sur les sujets de RSE.

### **3. Identification des risques de durabilité par Claresco Finance**

#### **Périmètre :**

Claresco Finance a identifié des risques de durabilité sur son périmètre **gestion collective et gestion privée**. Sont exposées à des risques de durabilité l'ensemble des classes d'actifs dans lesquels la société de gestion investit : actions, obligations souveraines et privées.

#### **Identification des risques environnementaux :**

<b>Risques</b>	<b>Sous risques</b>	<b>Probabilité</b>	<b>Horizon</b>	<b>Impact</b>
<b>Risques environnementaux</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Risques en matière de pollution,</li><li>- Risques liés à la dégradation de la qualité de l'eau</li><li>- Risques de transition liés aux réglementations en matière d'énergie ou de changement climatique,</li></ul>	Moyen	Moyen terme	Modéré

#### **Identification des risques sociaux :**

<b>Risques</b>	<b>Sous-risques</b>	<b>Probabilité</b>	<b>Horizon</b>	<b>Impact</b>
<b>Risques sociaux</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Risques de mauvaise gestion de la chaîne d'approvisionnement (augmentation du nombre de décès, taux d'absence résultant de blessures, relations de travail)</li></ul>	Moyen	Moyen terme	Faible

#### **Identification des risques de mauvaise gouvernance :**

<b>Risques</b>	<b>Sous-risques</b>	<b>Probabilité</b>	<b>Horizon</b>	<b>Impact</b>
<b>Risques de gouvernance</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Risques liés à la structure de gouvernance,</li><li>- Risques liés à la rémunération des dirigeants,</li><li>- Risques en matière de corruption,</li></ul>	Moyen	Moyen terme	Modéré

La SGP revoit son analyse d'exposition tous les ans.

#### a. Gestion des risques de durabilité par Claresco Finance

Claresco Finance intègre les risques pertinents en matière de durabilité, importants ou susceptibles de l'être, dans son processus de prise de décision d'investissement.

En signe de son implication dans la prise en compte des risques et opportunités liés à l'ESG, Claresco Finance est **signataire depuis juillet 2021 des Principes d'Investissement Responsable (PRI)**.

En particulier, la société de gestion s'est engagée en 2021 à formaliser et à respecter sa politique **d'exclusion sectorielles et normatives** :

- L'exclusion **normative** comprends les émetteurs présents dans les pays impliqués dans le blanchiment d'argent et le terrorisme,
- L'exclusion **sectorielle** comprend les émetteurs qui ont une exposition ou des liens avec :
  - les armes controversées (uranium appauvri, armes à sous-munitions, mines terrestres) ;
  - l'extraction de charbon thermique et la production d'électricité, selon les seuils établis dans la politique charbon de Claresco Finance

Egalement, la société de gestion a implémenté un **processus de prise en compte des critères ESG** et ce, à deux niveaux :

- au niveau des investissements réalisés par **l'activité de gestion collective et privée** via le pilotage de 5 indicateurs ESG :

Piliers	Indicateurs choisis
<b>Environnement</b>	Empreinte carbone Scope 1, 2 et 3
<b>Social</b>	Ratio d'équité (rapport entre la rémunération du/des dirigeants et la moyenne des rémunérations) – <i>prévu pour fin 2022</i> Nombre de controverses liées aux droits du travail
<b>Gouvernance</b>	Nombre d'administrateurs indépendants Rémunérations variables intégrant des enjeux ESG

- au niveau de **deux compartiments** : Claresco Foncier Valor et Claresco Innovation via la mise en place d'une grille de notation et de sélection des titres par le prisme de l'ESG. L'équipe de gestion complète l'analyse financière des investissements potentiels par une analyse extra-financière qualitative et quantitative supplémentaire, comprenant les risques ESG, et en tiendront compte dans le processus décisionnel et le contrôle des risques dans la mesure où ils représentent des risques importants, potentiels ou réels, et/ou des opportunités pour optimiser les rendements ajustés au risque à long terme.

L'équipe de gestion est en charge de suivre les risques de durabilité et ce, à travers les données ESG transmis par les fournisseurs de données externes : Clarity AI, EPRA et Bloomberg.

Au minimum 90% des titres en portefeuille ont fait l'objet d'une analyse et une notation ESG.

A la suite de cette analyse, les compartiments appliquent l'approche en sélectivité consistant à éliminer 20% des valeurs les moins bien notées de l'univers d'investissement à savoir présentant un risque de durabilité important.

**Le vote et l'engagement** : Claresco Finance a mis en place une politique d'engagement et de vote disponible sur simple demande et/ou sur le site internet de la société de gestion.

L'approche de Claresco Finance en matière d'engagement vise à :

- encourager, à travers le compartiment Claresco Innovation les sociétés et les modèles ayant un impact potentiel positif sur l'environnement, l'emploi, l'inclusion, la santé en les finançant activement (stratégies d'investissement d'impact dans la transition énergétique, l'innovation, les PME...).
- à sensibiliser, à travers le compartiment Claresco Foncier Valor, les entreprises à leurs risques extra-financier ou au contraire à saisir des opportunités, et plus généralement, à améliorer leurs pratiques dans le domaine de la RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise). Cette approche est adaptée selon la taille des entreprises. Claresco Foncier cherche également à disposer d'une connaissance approfondie des sociétés dans lesquelles ses fonds sont investis.